

## **RAPPORT DE LA RÉUNION DU 11 MARS 2016 À SENLIS**

France JKA

JKA World Federation France/Kawasoe Group

Afin d'ouvrir une voie vers une coopération bénéfique et dans le respect mutuel, avec pour but de développer et promouvoir la pratique du Karaté-Do JKA en France, une réunion a eu lieu à Senlis le 11 mars 2016 entre l'association France JKA (FJKA), représentée son président, M. Frédéric Loyer, et son chef instructeur M. Denis Douarre, d'une part, et l'association JKA World Federation France/Kawasoe Group (JKAWFF/KG), représentée par son président M. Ataroud Najafi, et son secrétaire général, M. Marc Feldis, d'autre part. A assisté à cette réunion M. Leland Vandervort (secrétaire de la commission technique FJKA) agissant en qualité de secrétaire/facilitateur.

La réunion a débuté à 21h00. Lors de cette réunion, il a été convenu entre les parties un accord commun sur les points ci-dessous.

1. La création d'un Comité National de Coordination (CNC) JKA pour la France composé de M. Loyer, M. Najafi, M. Douarre et M. Feldis. M. Vandervort assurera la coordination entre la France et la JKA HQ au nom du CNC et pour les deux associations, et toute liaison avec la JKA HQ pour les sujets couverts par cet accord se fera au nom du pays et non pas de l'une ou l'autre association dans le pays.
2. L'organisation des stages nationaux et internationaux en France par les deux parties sera coordonnée par le CNC, avec un calendrier commun. Afin de favoriser les échanges entre pratiquants et de promouvoir le karaté JKA auprès des pratiquants non-JKA, ces stages seront ouverts à tous les pratiquants licenciés à la pratique du Karaté, quelque soit leur affiliation.
3. Les deux associations s'engagent à des communications cohérentes et communes pour but de promouvoir la pratique du karaté-do JKA, dans un respect mutuel tout en gardant un esprit de coopération entre les deux associations.
4. Les invitations des instructeurs de la JKA à diriger des stages en France se feront en coordination avec le CNC. Le CNC s'occupera de la procédure de demande auprès de la JKA pour la France. Il est convenu que toute activité avec

une telle participation d'un instructeur invité de la JKA sera ouverte à tout pratiquant du karaté afin de promouvoir le karaté traditionnel JKA.

5. En matière des examens des grades JKA et des qualifications JKA, le CNC coordonnera les échanges entre la France et le Japon. Il est précisé que les examens de grades ou qualifications sont ouverts uniquement aux pratiquants licenciés et membres de la JKA quelque soit l'association d'appartenance. Les règles de la JKA/WF s'appliqueront quant aux prérequis pour les examens concernés.

Il a été également convenu en principe que l'organisation des compétitions nationales se fera en coordination entre les deux parties, ainsi que la sélection et composition d'une seule et commune équipe pour les compétitions internationales représentant la France. Les modalités de cette coordination seront discutées plus en détail lors d'une réunion ultérieure.

Par voix unanime, la création du Comité National de Coordination JKA pour la France a été actée à 23h30 le 11 mars 2016.

La réunion s'est terminée à 00h04 le 12 mars 2016.

Ce rapport est également traduit en langues anglaise et japonaise.

Frédéric LOYER  
Président, FJKA



Ataroud NAJAFI  
Président JKAWFF/KG

